



Ordre du jour

Séance ordinaire du 21 juin 2021

Conseil d'établissement

École de Ramezay
Lundi 21 juin 2021
18h30

Cette rencontre aura lieu de façon virtuelle, via la plateforme Teams, en cliquant sur ce lien :

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum*	#
2. Nomination du secrétaire d'assemblée	#
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	#
4. Mot de bienvenue	
5. Questions du public	
6. Adoption du procès-verbal du CÉ du 26 avril 2021	#
7. Suivi - Représentant au comité de parents	
8. Listes de matériel et frais chargés aux parents pour 2021-2022	#
9. Mesures budgétaires protégées – Confirmation de versement	#
10. Prévisions budgétaires 2021-2022	#
11. Règles de fonctionnement du SDG	#
12. Plateforme éducative du SDG	#
13. Visionnement – Capsule(s) en lien avec la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement	
14. Approbation sorties et activités :	
- Sortie des élèves de la classe 319-329 au Motion parc évolutif situé à Granby;	#
- Sortie des élèves des classes de 5e année à l'Estacade	#
15. Points d'information	
- Option-sport	
16. Varia	
17. Levée de l'assemblée	#



Ordre du jour

Séance ordinaire du 21 juin 2021

- * Quorum : Majorité des membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (article 61). Par exemple, si le conseil est formé de 6 parents et de 6 membres du personnel, le quorum est de 7 membres, dont 3 parents.